

# UNE POLITIQUE URBAINE POUR TOUS, AVEC LES FEMMES

*par Denis Baud \**

*Faire droit aux problématiques vécues dans la ville  
par les femmes, et à leurs engagements,  
une opération qualité pour les politiques urbaines.*

La Politique de la ville (1) traduit une volonté par essence transversale. Les dispositifs qui la composent couvrent aussi bien l'action culturelle, les pratiques sportives, le domaine associatif, le champ éducatif, l'action sociale, la question de l'emploi, le cadre de vie, l'habitat... Cette richesse peut aussi révéler sa faiblesse : celle de la dispersion, de la fragmentation. À être partout, dans la cité, la Politique de la ville court sans cesse le risque de n'être plus appréhendée nulle part. Perte de cohérence, de lisibilité, perte de sens, et donc remise en cause de l'utilité même de son intervention. Et pourtant ? S'il fallait se passer de ses financements, de ses actions, de sa recherche, de sa dynamique, les preuves, par défaut, de l'utilité de la Politique de la ville ne se feraient pas attendre. Dans les sites dits prioritaires, mais aussi, bien au-delà, dans la ville entière... En ce domaine, nécessité fait donc loi, et plutôt que de vouloir réinventer formellement le sens donné à cette politique, plutôt que d'ajouter toujours des dispositifs aux dispositifs, mieux vaut retrouver au préalable les vertus de la rencontre, de l'échange, de l'approfondissement, bref de l'humain. Avec une finalité aussi structurante qu'indispensable, mettre en synergie, en complémentarité, en fédération d'énergies, toutes les actrices, tous les acteurs de cette politique sur un territoire cohérent, celui de la ville : partenaires institutionnels, réseaux associatifs, chercheurs, universitaires, services de proximité, habitantes, habitants, motivés par la vie de la Cité et l'urbanité, le « mieux vivre ensemble » !

## **Femmes sur le front**

Pourquoi, dans cette optique globale, donner une priorité à une thématique féminine, telle que les « Temps de vie au féminin » (2) ? Pour plusieurs raisons. En premier lieu, l'observation d'une réalité qui s'impose, par exemple à Besançon, dans la gestion de l'habitat social : le bail de logement est de plus en plus fréquemment établi aux nom et prénom uniques d'une femme. Une famille monoparentale, c'est presque toujours une femme, seule chef de famille, femme au travail ou en recherche d'emploi, une femme, seule responsable des enfants petits ou adolescents, seule dépositaire de l'autorité parentale. Femme(s) sur tous les fronts de la vie et de la ville ! Cette évolution fondamentale doit aujourd'hui interpeller l'ensemble des politiques publiques.

*\* Adjoint au Maire  
de Besançon,  
Vice-Président  
de l'Agglomération  
du Grand Besançon,  
Président de l'Office  
Public d'HLM de  
Besançon.*

(1) Nom générique donné en France, à partir des années 1980, aux actions d'amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers atteints par la paupérisation et la dégradation du parc immobilier. Cf. les nombreux articles publiés par la revue sur cette question (index accessible sur le site [www.economie-humanisme.org](http://www.economie-humanisme.org)).  
NDLR.

(2) Thème-titre des « Premières Rencontres de la Politique de la ville » organisées à Besançon (mars 2005).



D'autant plus que dans les maisons de quartier, les MJC, les structures associatives d'animation, on peut également observer que la présence active et créatrice des femmes n'est pas toujours souhaitée – c'est un euphémisme – par des hommes indistinctement jeunes et moins jeunes. Impression confirmée par les analyses chiffrées de dispositifs plus spécifiquement ciblés sur la jeunesse, qui révèlent un taux de « consommation » masculine nettement majoritaire. La question des droits, de l'égalité et de l'engagement des femmes dans la vie de la Cité s'inscrit donc de fait comme l'une des priorités transversales des Contrats de ville, s'il l'on veut garder à ce dispositif son orientation déterminée vers un progrès social harmonieux et partagé (3).

Il y a un versant positif, un côté lumineux, au constat parfois douloureux de l'isolement, de la responsabilité lourde, des difficultés des femmes au quotidien ; c'est leur volonté d'engagement au cœur des villes : participation à la vitalité associative, groupes d'expression et de paroles, implications de femmes. Ces engagements doivent à tout prix être relayés, favorisés, parfois défendus contre toutes les tentatives d'étouffement, plus ou moins conscientes, plus ou moins violentes, inscrites dans des représentations sociales et culturelles enracinées ou résurgentes.

## Réorienter l'action publique

Cette Politique de la ville, ordonnée autour de la thématique féminine, doit s'ouvrir sur de nouvelles modalités d'intervention publique. Dans la droite ligne des méthodes de recherche-action, et d'étude de genre (4), le mouvement est appelé à se concrétiser dans les pratiques impulsées au quotidien et partout dans la ville. C'est ce qu'attend en premier lieu l'avant-garde de ces habitantes, déjà engagées ou en voie de l'être, au plus proche des réalités de terrain.

Dans cette logique, concernant les jeunes filles, un travail partenarial étroit et quotidien s'impose avec l'Éducation nationale : collèges et lycées (5). Sur les tranches d'âge 11-15 ans et 16-20 ans, il faut construire des perspectives d'implication associative, de participation aux activités et aux dispositifs, afin de contrecarrer les tendances observées à la mise à l'écart des filles, ou pire encore, à leur retrait par la famille de toute vie sociale, parfois, à 16 ans, lorsque l'obligation scolaire s'achève...

Les vertus de cet encouragement aux dynamiques participatives doivent aussi profiter aux femmes en double situation de rupture conjugale et de précarité professionnelle. Pour favoriser une future réinsertion ou insertion, dans et par l'emploi, il apparaît que l'entremise du projet associatif est une voie porteuse de renouveau (6). En complémentarité avec les Centres d'Action Sociale et les structures d'insertion, les dispositifs de la Politique

(3) Le dispositif des « Contrats de ville », orienté plus nettement vers l'ouverture des quartiers « en difficulté » sur leur environnement urbain, existe depuis 1993. Les orientations propres des municipalités engagées avec l'état français dans ces contrats leur donnent une ampleur plus ou moins grande en terme d'initiatives socio-économiques, et font vivre plus ou moins effectivement l'objectif d'association des populations aux actions de « renouvellement urbain ». NDLR.

(4) Lire ci-contre le point de vue de **P. Guinchard-Kuntzler**.

(5) Voir, p. 50, la restitution des expériences en milieu scolaire en Seine-Saint-Denis.

(6) Lire la contribution de **G. Neyrand**, p. 54.

de la ville se doivent, par conséquent, de soutenir toutes les initiatives aptes à faciliter ce passage difficile de la dépendance conjugale à l'autonomie conquise. Il y a là des champs d'intervention immenses à reconstruire, à la fois pour l'action sociale et la Politique de la ville. Plus largement, et en terme d'accès aux services publics, les difficultés des femmes isolées, de surcroît en situation précaire, confrontées aux questions de garde des enfants, appellent une réorganisation de ces mêmes services, en matière d'amplitudes horaires, avec les moyens à mobiliser pour y faire face.

Rêver d'une autre relation à l'espace ! Belle formule qui recouvre une réalité beaucoup moins avenante ; celle des sites et des quartiers qu'on ne peut plus – qu'on ne veut plus – quitter ; celle des pesanteurs, des regards, des entraves, à l'intérieur même de ces espaces vécus en huis clos. Une réalité qui s'avère plus lourde encore pour les femmes que pour les hommes parce que, aux déterminismes socio-économiques et ethniques, s'ajoutent les représentations masculines de la féminité, particulièrement opérantes sur les femmes chefs de famille ou vivantes seules. Cette possibilité de quitter le quartier – ponctuellement ou durablement – de se mouvoir librement dans son quartier et dans tous les autres territoires de la ville constitue un enjeu en soi pour toutes les politiques urbaines (7). Tout doit être mis en œuvre pour que ces élémentaires libertés de circulation, de choix de vie, de profession, de loisirs, soient pleinement accessibles à toutes les femmes : sécurisation des espaces et des transports publics par des présences humaines renforcées à toutes heures ; multiplication des dispositifs et des activités incluant la nécessaire mixité des genres ; encouragement aux séjours de vacances ou thématiques s'adressant aux jeunes filles et aux femmes ; partenariat avec le système scolaire, les organismes de formation, afin de leur tenir ouvertes toutes les carrières, toutes les filières...

D'évidence, cet enjeu de la conquête des droits et des libertés des femmes sur l'ensemble des espaces urbains prend un caractère particulièrement aigu sur les territoires prioritaires dits de la Politique de la ville. Pour autant, les interventions volontaristes menées en ce sens ne prouveront leur efficacité qu'à trois conditions : si elles atteignent préventivement les jeunes filles dans une pleine synergie avec l'Éducation Nationale ; si elles s'adressent aux individus dans l'espoir de faire évoluer les territoires, et non l'inverse ; si elles établissent des passerelles, des échanges, des mouvements à l'échelle de la ville entière.

**Denis Baud**

(7) Lire l'article de **J. Coutras**, p. 41.

# ÉLÉMENTS de BIBLIOGRAPHIE

**Philippe BATAILLE, Françoise GASPARD**

*Comment les femmes changent la politique  
et pourquoi les hommes résistent*

La Découverte, 1999

**Jacqueline COUTRAS**

*Les peurs urbaines et l'autre sexe*

L'Harmattan, 2003

**Christiane DELBES, Joëlle GAYMU**

*La retraite, 15 ans après*

INED, 2005

**Sylvette DENEFFLE (dir.)**

*Femmes et villes*

Presses de l'Université François Rabelais, Tours, 2004

**Catherine EME-ZIRI**

*Paulette Guinchar-Kunstler :*

*les victoires d'une pas gagnable*

Éditions Tigibus, 2003

**Yannick LE QUINTREC, Annie RIEU**

*Femmes : engagements publics et vie privée*

Éditions Syllepse, 2003

**Monique MEMBRADO**

*L'aide à la vieillesse à l'épreuve*

*des rapports sociaux de sexe*

L'Harmattan, 2002

**Gérard NEYRAND, Patricia ROSSI**

*Monoparentalité précaire et femme sujet*

Éditions Erès, 2004

**Dominique POGGI, Christine BULOT**

*Droit de cité pour les femmes*

Éditions de l'Atelier, 2004

**Gilles VIEILLE MARCHISET**

*Des femmes à la tête du sport,*

*Les freins à l'investissement des dirigeantes locales*

Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004

**Armand TOUATI (dir.)**

*Femmes Hommes, l'invention des possibles*

Cultures en Mouvement, 2005